



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 26 juin 2018

Préavis N° 6/2018 concernant la gestion et
les comptes 2017 du Fonds culturel Riviera

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du
25 juin 2018 présidée par Madame Gabrielle Pasche, présidente.

Le conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°06/2018,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter les comptes 2017 du Fonds culturel Riviera.

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 25 juin 2018.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente

Gabrielle Pasche



La secrétaire

Séverine Rotondo